

Règles sur les interactions avec les entraîneurs de Curling Canada – (année de mise à l’essai)

Championnats nationaux des moins de 18 ans, Jeux d’hiver du Canada et championnats nationaux des moins de 21 ans 2023

Curling Canada, ainsi que toutes nos associations membres, soutiennent les possibilités accrues de communication entre les entraîneurs et les jeunes athlètes tout au long d’un match, ce qui est un avantage dans d’autres sports. La présence des entraîneurs au niveau de la glace leur permet de mieux soutenir la performance et le développement de leurs équipes. Les entraîneurs bénéficieront d’un accès plus pratique et fréquent à leur équipe pendant le déroulement du match. Cela commence par placer l’entraîneur à un endroit où il est mieux à même de voir le match, d’écouter les conversations de son équipe et d’interagir lorsque cela est autorisé. Non seulement nous nous attendons à voir des améliorations dans la performance de nos athlètes sur la glace, mais aussi chez nos entraîneurs et dans leur satisfaction alors que nous leur donnons les moyens de s’impliquer davantage dans le match.

Les interactions avec les entraîneurs ont été mises à l’essai dans quelques provinces au cours des dernières saisons et nous remercions particulièrement CURLSASK pour avoir dirigé cette initiative. Toutes les provinces et tous les territoires verront les interactions avec les entraîneurs mises en œuvre cette saison lors de nos championnats nationaux des moins de 18 ans, des Jeux d’hiver du Canada et de nos championnats nationaux des moins de 21 ans. Ces nouvelles interactions avec les entraîneurs remplaceront les temps d’arrêt traditionnels que nous utilisions dans le passé. Les règles suivantes seront utilisées lors des matchs des championnats nationaux U-18 masculin et féminin, U-20 double mixte et U-21 masculin et féminin. Voici les points saillants :

- Les entraîneurs auront droit à un maximum d’une (1) interaction par manche. Les entraîneurs adverses seront également autorisés à interagir avec leur équipe respective jusqu’à ce que l’équipe qui a demandé l’interaction ait conclu sa communication. La même règle s’applique aux manches supplémentaires. Les interactions inutilisées ne peuvent pas être reportées.
- Les interactions avec les entraîneurs dureront entre 30 et 60 secondes, mais pas plus. Si une équipe utilise moins de temps, la possibilité pour l’équipe adverse de communiquer se termine également.
- Les entraîneurs peuvent rencontrer leur équipe le long de la bande arrière ou de la ligne de côté entre les lignes de jeu pour toutes les interactions.
- Les interactions peuvent être demandées par l’équipe qui contrôle la maison ou son entraîneur. Si l’entraîneur demande l’interaction, il peut l’indiquer de vive voix au joueur qui contrôle la maison.
- Les entraîneurs sont responsables de suivre et de contrôler le nombre d’interactions utilisées par manche. Les désaccords seront portés à l’attention de l’arbitre en chef.
- Quatre (4) minutes de temps de réflexion seront ajoutées au chronomètre pour les matchs de huit (8) manches (U-18 et Jeux d’hiver du Canada) et cinq (5) minutes seront ajoutées au chronomètre pour les matchs de dix (10) manches (U-21) cette saison. Les chronomètres seront en marche pendant les interactions de la même manière que pendant un temps de réflexion régulier. Une (1) minute de temps de réflexion sera ajoutée lors de chaque manche supplémentaire.
- Les entraîneurs auront jusqu’à quarante-cinq (45) secondes pour discuter avec leur équipe entre les manches. Les entraîneurs peuvent rencontrer leur équipe le long de la bande arrière ou de la ligne de côté entre les lignes de jeu. Les chronomètres seront mis en marche lorsque les 45 secondes seront écoulées.
- Les entraîneurs auront également quatre (4) minutes pour rencontrer leurs équipes lors de la pause de la 4^e manche (U-18 et Jeux d’hiver du Canada) ou de la 5^e manche (U-21) respectivement.
- Les entraîneurs utiliseront les sièges désignés le long des bandes arrières pendant les matchs et leurs chaises seront placées du même côté que les pierres de leur équipe. Entre les manches, les entraîneurs peuvent se déplacer d’un bout à l’autre en respectant les matchs se déroulant sur les pistes adjacentes. Les entraîneurs ne doivent se déplacer que le long des lignes de côté et ils doivent porter des chaussures appropriées pour être sur la glace.
- Une interaction se terminera officiellement après que l’entraîneur et les curleurs auront cessé de parler et que l’entraîneur retournera et s’assiéra à son siège désigné à l’extrémité de la piste.
- Il n’y aura absolument aucune parole ni aucun langage corporel de la part de l’entraîneur envers son équipe, sauf lors d’une interaction, d’une interaction de l’équipe adverse ou entre les manches. Les paroles ou le langage corporel comprennent les gestes de la main, dire « bon coup » ou toute autre forme de communication. Les pénalités pour les entraîneurs incluent : première infraction - avertissement. Deuxième infraction - perte de l’interaction dans la même manche ou la suivante. Troisième infraction - assis dans les gradins sans interaction ni communication pour le reste du match en cours (si l’infraction a lieu avant la pause de mi-match) ou l’entièreté du prochain match (si l’infraction a lieu après la pause de mi-match).
- Les entraîneurs sont autorisés à utiliser leur téléphone ou leur tablette pour saisir des statistiques de match, prendre des notes ou prendre des photos de scénarios de match, mais ils ne sont pas autorisés à utiliser ces appareils ou montres intelligents à des fins de communication. Les entraîneurs seront retirés du jeu s’ils utilisent des appareils à des fins de communication.